

# LE STALEXIQUE

Bulletin municipal | Avril 2026 | Volume 40 | Numéro 2



3 | PROCÈS-VERBAUX

5 | INFOS MUNICIPALES

15 | BIBLIOTHÈQUE



**Saint Alexis  
des Monts**

[saint-alexis-des-monts.ca](http://saint-alexis-des-monts.ca)



© Mireille Hamelin

# MOT DE LA MAIRESSE



Chères citoyennes, chers citoyens,

Alors que le printemps s'installe progressivement, nous amorçons une période riche en activités et en projets pour notre communauté.

Je tiens d'abord à remercier chaleureusement tous les citoyens qui ont participé à la cabane à sucre des élus en mars dernier. Cet événement fut un franc succès et un beau moment de rassemblement, à l'image de notre milieu dynamique et engagé.

Du côté des dossiers municipaux, le travail se poursuit activement. Le plan stratégique 2025-2029 est en voie de finalisation et oriente actuellement les décisions du conseil. Nous avançons également dans la recherche de solutions pour la station de lavage de bateaux. Nous ne manquerons pas de vous informer dès que le projet sera finalisé.

En réponse à des préoccupations citoyennes, des améliorations seront apportées par le ministère des Transports concernant la sécurité et la circulation sur les rues

Notre-Dame et Saint-Olivier. De plus, la proposition de projet pour la maison du sacristain suit son cours. Nous avons bien hâte de vous en dévoiler les détails.

Avec l'arrivée du printemps vient aussi la période des crues. Soyez assurés que la municipalité suivra la situation de près et demeurera proactive afin d'assurer la sécurité de tous. Nous vous invitons à rester vigilants et à consulter nos communications au besoin.

Plusieurs activités et services marqueront également les prochaines semaines. De belles initiatives citoyennes, en partenariat avec la municipalité, voient le jour cette année, dont « l'Ultime Défi Hot-Dog », dans le cadre de la Journée Québécoise du Steamé le 6 mai. L'ouverture de l'écocentre et du parc riverain du lac Sacacomie est prévue le 9 mai, selon les conditions météorologiques. De plus, la vente de garage sous le préau aura lieu le 16 mai. C'est une belle occasion de se rassembler et de donner une seconde vie aux objets.

Enfin, le mois de juin s'annonce tout aussi animé, avec la Grande Journée des Petits Entrepreneurs le 6 juin, suivie de la 40e édition du Festival de la truite mouchetée du 20 au 29 juin. N'oubliez pas de vous procurer votre passeport!

Au plaisir de vous croiser lors de ces activités!

**Nancy Johnson**

**Mairesse de Saint-Alexis-des-Monts**

mairie@saint-alexis-des-monts.ca  
819-299-3828 poste 2825

## Prochaines séances du conseil :

- 4 mai 2026
- 1er juin 2026
- 6 juillet 2026
- 3 août 2026

### **Vous êtes les bienvenus aux séances du conseil !**

Les citoyens-nes peuvent y assister et poser leurs questions lors de la période prévue à cet effet.

L'ordre du jour est disponible sur notre site web dès le vendredi précédent la séance.

Le procès-verbal et l'enregistrement audio seront quant à eux accessibles quelques jours après la rencontre.

## Axé sur **LE CONSEIL MUNICIPAL**



#1 - Isabelle Picard



#2 - Kim Després



#3 - Pierre Picotte



#4 - Luc Vertefeuille



#5 - Élodie Robert



#6 - Jeannot Clément



## Séance :02-02-2026

- **INSCRIPTION - CONGRÈS ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) 2026**

D'autoriser l'inscription de la directrice générale et greffière-trésorière et le directeur général adjoint au Congrès 2026 de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu à Québec du 17 au 19 juin 2026;

Que les frais d'inscription, de séjour et de déplacements, soient défrayés par la municipalité.

- **REMERCIEMENTS - DÉPART À LA RETRAITE DE MONSIEUR ROGER FRAPPIER**

De remercier, M. Frappier, pour son engagement et sa fidélité au cours de ses années de service et lui souhaiter de profiter de cette douce liberté qu'offre la retraite. Tous nos vœux pour une heureuse retraite.

- **ACQUISITION D'UNE LAVEUSE INDUSTRIELLE POUR LA DÉCONTAMINATION DES HABITS DE COMBAT (BUNKERS)**

D'autoriser l'achat d'une laveuse industrielle pour les habits de combat auprès de la compagnie LavXel pour un montant de 12 534\$ (taxes en sus).

- **ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE THERMOPOMPE POUR LE DÔME MUNICIPAL**

D'autoriser l'achat et l'installation d'une thermopompe pour le dôme municipal auprès de la compagnie Aubin Pélissier de Trois-Rivières pour un montant 19 500\$ (taxes en sus).

- **AUTORISATION DEMANDE D'APPEL D'OFFRES- LOCATION/ACQUISITION D'UN CAMION À ORDURES**

D'autoriser le lancement d'appel d'offres pour la location/acquisition d'un camion à ordures avec bras mécanisé afin de répondre aux besoins des travaux publics.

- **MANDAT POUR LE REMPLACEMENT ET L'INSTALLATION DES ENSEIGNES IDENTITAIRES DE LA CASERNE ET DU GARAGE MUNICIPAL**

D'octroyer le contrat pour la conception, la production et l'installation des nouvelles enseignes de la caserne et du garage municipal à la compagnie Graphiko Graphiste de Saint-Alexis-des-Monts pour un montant de 14 953\$ (taxes en sus).

- **ACQUISITION D'UN NOUVEAU CAMION DE SERVICE**

D'autoriser l'achat d'un nouveau camion de service (Ford E-Transit 350 électrique) de la compagnie St-Jérôme Auto Dépôt SuperrCentre pour un montant de 35 495\$ (taxes en sus);

Que le montant de cet achat (35 495\$ plus 50% de la TVQ) soit affecté au règlement # 462-2023;

Que la durée d'amortissement soit sur une période de 20 ans. Le tout conditionnel à ce que l'inspection soit approuvée.

- **MANDAT-CARACTÉRISATION DÉTAILLÉE DES HERBIERS AQUATIQUES DU LAC À LA PERCHAUDE**

D'octroyer le mandat à l'OBVRLY afin de réaliser la caractérisation complète des herbiers aquatiques présents dans la zone littorale du Lac à la Perchaude pour un montant de 5 325 \$ (taxes en sus).

- **MANDAT -BALISAGE ET ANALYSE DE LA CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE DES BANDES RIVERAINES DE LOTS RIVERAINS D'UN COURS D'EAU PRIORITAIRE**

D'octroyer le mandat à l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY) pour balisage et l'analyse de la conformité réglementaire des bandes riveraines de cours d'eau prioritaire pour un montant de 15 000\$ (taxes en sus).

- **MANDAT-ANIMATION D'UNE SÉANCE D'INFORMATION SUR LES BANDES RIVERAINES**

D'octroyer le mandat à l'OBVRLY de réaliser l'animation d'une séance d'information sur les bandes riveraines aux citoyens(nes) pour un montant de 950 \$ (taxes en sus).

- **AUTORISATION D'ACHAT ET D'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS PAR CARTES À PUCES POUR LE COMPLEXE SPORTIF**

D'autoriser l'achat et l'installation d'un système de gestion d'accès par cartes à puces pour le complexe sportif auprès de la compagnie Technic Alarme pour un montant de plus ou moins 9 000\$ (taxes en sus).



## Séance :09-03-2026

- **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) CONGRÈS ANNUEL DU 24 AU 26 SEPTEMBRE 2026**

Que 2 membres du conseil et le maire soient autorisés à participer au Congrès de la FQM, qui se tiendra à Québec, du 24 au 26 septembre 2026;

Que les frais d'inscription soient défrayés par la municipalité;

Que les frais de séjour pour le logement, les repas ainsi que les frais de déplacements soient remboursés par la municipalité sur présentation de pièces justificatives.

- **CRÉATION DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET NOMINATION DES MEMBRES**

De procéder à la nomination des membres :

*Représentants du conseil municipal :*

- Kim Després et Jeannot Clément

*Membres issus de la communauté :*

- Louis-Philippe Poulin, Christian Perron, Audrey Armstrong, Yvan Lemay et Darrin Cumiford

- **ACQUISITION D'UNE MACHINE À PNEUS LOURDS - GARAGE MUNICIPAL**

D'autoriser l'achat d'une machine à pneus lourds auprès de la compagnie Accessoires d'Auto Leblanc Ltée pour un montant de 8 200\$ (taxes en sus).

- **ACQUISITION D'UN ROULEAU COMPACTEUR**

D'autoriser l'acquisition d'un rouleau compacteur de la compagnie TMG Industrial CA pour un montant de 3 499\$ (taxes en sus).

- **ADHÉSION AU SERVICE D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENT (SARL) DE L'OFFICE D'HABITATION DE LA VALLÉE DE L'ÉNERGIE**

Que la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts confirme son adhésion au Service d'aide à la recherche de logement (SARL) de l'Office d'habitation de la Vallée de l'Énergie;

Que la municipalité s'engage à verser sa contribution financière représentant 10 % des coûts admissibles, soit un montant estimé à 690,53 \$ annuellement;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à l'Office d'habitation de la Vallée de l'Énergie dans les délais prescrits.

- **RÉSEAU BIBLIO DU CENTRE DU QUÉBEC, DE LANAUDIÈRE ET DE LA MAURICIE ADHÉSION 2026**

D'autoriser le paiement de la contribution annuelle 2026 du CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie Inc. au montant de 21 582.75\$ (taxes en sus).

- **AUTORISATION DE BUDGET DE DÉPENSES - ACTIVITÉS SAISON ESTIVALE**

D'autoriser le budget de dépenses concernant l'activité « Vendredis en folie » et également l'appui de la Municipalité pour le spectacle de la St-Jean Baptiste durant le Festival de la Truite Mouchetée pour un montant maximal de 20 700 \$.

- **LOISIRS MUNICIPAUX - CAMP DE JOUR TARIFS - SAISON 2026**

D'approuver les nouveaux tarifs concernant le Camp de jour 2026 selon le tableau suivant :

|                              | Avec service de garde (7h00 à 17h30) | Sans service de garde (8h30 à 16h30) | RABAIS ACCORDÉS (plus d'un enfant d'une même famille) | Sorties | Chandail |
|------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------|----------|
| Pour tout l'été (8 semaines) | 500\$                                | 425\$                                | (25.00\$) / enfant                                    | Inclus  | Inclus   |

\*\* Des frais supplémentaires de 20.00\$ seront chargés pour les inscriptions tardives (après le 22 mai 2026).

- **FESTIVAL DE LA TRUITE MOUCHETÉE ÉDITION 2026 - COMMANDITE FEUX D'ARTIFICE**

Que la municipalité participe à la commandite du feu d'artifice de la 40<sup>ième</sup> édition du Festival de la Truite Mouchetée, pour un montant non récurrent de 5 000\$.





## Avant une inondation

- Vérifiez si votre domicile est situé dans une zone inondable.
- Surveillez la crue des eaux sur le site Vigilance et soyez attentif aux prévisions météorologiques afin de réagir rapidement si les conditions se détériorent.
- Respectez les consignes données par les sources officielles d'information.
- Préparez une trousse d'urgence pour subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille pendant trois jours.
- Préparer un plan familial d'urgence.

## En cas d'alerte inondation

- Suivez l'évolution de la situation dans les médias sociaux de votre municipalité et d'Urgence Québec, à la radio, à la télévision ou sur internet.
- Rangez en hauteur ou à l'étage les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Fermer le gaz et l'électricité. Si l'eau commence à envahir votre résidence, ne touchez à rien et communiquer immédiatement avec Hydro-Québec pour faire interrompre l'électricité.
- Enlevez ou fixer les objets encombrants sur le terrain pour éviter qu'ils ne soient projetés ou emportés par l'eau.

## Évacuation

- Si vous êtes en danger ou si les autorités le demandent, quittez la maison.

**EN SITUATION D'URGENCE OU DE SINISTRE, VOUS ÊTES RESPONSABLE D'ASSURER VOTRE SÉCURITÉ, CELLE DE VOTRE FAMILLE ET DE VOS BIEN. VOUS INFORMER C'EST VOTRE RESPONSABILITÉ**

Pour plus d'information, consultez [Quebec.ca/inondation](http://Quebec.ca/inondation)



## Feu à ciel ouvert – Rappel important

Saviez-vous que le permis de feu à ciel ouvert est obligatoire en tout temps, tout au long de l'année ?

Un feu est considéré à ciel ouvert lorsqu'il n'est pas entièrement contenu ou qu'il peut se propager librement, notamment s'il est sans pare-étincelles.

### Obligation d'obtenir un permis

Avant d'allumer un feu à ciel ouvert, vous devez obligatoirement obtenir un permis, même s'il est remis gratuitement.

Ce permis est essentiel pour :

- Respecter la réglementation municipale
- Éviter les contraventions
- Éviter un déplacement inutile du service des incendies, qui engendre des coûts pour la collectivité

La demande doit être fait du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h au Service des incendies

### Votre foyer extérieur doit respecter les conditions suivantes pour être conforme :

- Être muni d'une cheminée avec pare-étincelles à l'extrémité
- Être doté d'un âtre fermé avec pare-étincelle
- Être installé à plus de 3 mètres de tout bâtiment ou structure faite de matériaux combustibles
- Être constamment surveillé lorsqu'en fonction
- Ne pas servir à incinérer des déchets

Respecter ces règles contribue à la sécurité de tous et réduit les risques d'incendie. Votre collaboration est essentielle pour permettre au service des incendies de se concentrer sur les véritables urgences.





## Collecte des ordures

| AVRIL |    |    |    |    |    |    | MAI |    |    |    |    |    |    | JUIN |    |    |    |    |    |    |   |
|-------|----|----|----|----|----|----|-----|----|----|----|----|----|----|------|----|----|----|----|----|----|---|
| D     | L  | M  | M  | J  | V  | S  | D   | L  | M  | M  | J  | V  | S  | D    | L  | M  | M  | J  | V  | S  |   |
|       |    |    | C  | 2  | 3  | 4  |     |    |    |    |    | 1  | 2  |      |    | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6 |
| 5     | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 3   | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 7    | A  | B  | C  | 11 | 12 | 13 |   |
| 12    | A  | B  | C  | 16 | 17 | 18 | 10  | A  | B  | C  | 14 | 15 | 16 | 14   | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |   |
| 19    | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 17  | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 21   | A  | B  | 24 | C  | 26 | 27 |   |
| 26    | A  | B  | C  | 30 |    |    | 24  | A  | B  | C  | 28 | 29 | 30 | 28   | 29 | 30 |    |    |    |    |   |
|       |    |    |    |    |    |    | 31  |    |    |    |    |    |    |      |    |    |    |    |    |    |   |



**Secteur rang des Pins-Rouges**  
(Domaine Clément, Lac-à-la-Perchaude, Ste-Anne, Picard, etc.)  
**Notre-Dame jusqu'à la route 349**  
Ste-Marguerite, rang Lambert, Lac-a-Jos-Bob, Domaine Mon-Loisir, etc.)  
**Rang St-Joseph** et rue St-Joseph du # 2 au # 281  
(Pellerin, des Collèges du # 81 au # 100)



**Secteur rang Lac-Caché**  
(Lac-Castor, rue St-Joseph du # 310 au # 800, etc.)  
**Secteur rue Richard**  
(Allard, des Collèges, St-Marc, Sylvain, etc.)  
**Secteur rang Sacacomie**  
(St-Olivier, des Chalets, Ste-Cécile, Théo, rang du Moulin, Yvon-Plante, etc.)



**Secteur rang de la Rivière-aux-Écorces**  
(Labrecque, Chute-à-Lessard, Domaine-de-la-Pinède, Armstrong, Morin, Alexandre, etc.)  
**Secteur rue de l'Hôtel-de-Ville**  
(St-Pierre, St-Clément, Napoléon, St-Émilien, etc.)

### Votre bac d'ordure était au chemin avant 7 h et le camion n'est pas passé dans votre rue, quoi faire ?

Lorsque le camion de la collecte des ordures n'est pas passé la journée prévue, veuillez laisser votre bac en bordure du chemin. Les conditions météorologiques, bris de camion, quantité maximale de la benne peuvent avoir un impact sur l'horaire de la collecte des ordures.

#### Nids-de-poule : une réalité saisonnière

Chaque année, la période de gel et de dégel endommage les infrastructures routières, entraînant l'apparition de nombreux nids-de-poule sur notre réseau.

Nos équipes des travaux publics sont déployées sur l'ensemble du territoire afin de procéder aux réparations nécessaires dans les meilleurs délais. Si vous constatez la présence de nids-de-poule, votre collaboration est précieuse. Nous vous invitons à communiquer avec le département des travaux publics afin que nous puissions intervenir rapidement et efficacement. Merci de votre vigilance et de votre coopération !



### Épandage d'abat-poussière Information aux citoyens

Comme chaque année, la municipalité procédera à l'épandage d'abat-poussière sur les routes non asphaltées, d'ici le mois de juin. La période exacte dépendra du processus d'appel d'offres, de la disponibilité du sous-traitant ainsi que des conditions météorologiques. La municipalité mettra tout en œuvre afin que l'épandage soit réalisé dans les meilleurs délais.

D'ici là, la collaboration de tous est importante afin de réduire les inconvénients causés par la poussière, particulièrement pour les résidents vivant le long de ces routes. Nous vous demandons de limiter votre vitesse.

Merci de votre compréhension et de votre coopération.

### Réclamation pour dommages aux biens

Si vous croyez que les dommages causés à votre immeuble, véhicule ou à un autre de vos biens, sont dus à une faute ou une négligence de la Municipalité, ne prenez aucun risque et suivez la procédure ci-après, prescrite par le Code municipal, car son inobservance entraîne la déchéance du droit réclamer.

#### Avis de réclamation :

- Une lettre ou l'avis de réclamation (disponible sur le site web) doit être rempli et adressé à la greffière-trésorière de la Municipalité. Celui-ci doit être déposé dans les soixante (60) jours de l'évènement.
- La lettre ou l'avis doit mentionner la date de l'évènement, les circonstances, le type de dommages subis et les coordonnées du réclamant, de façon à permettre à la municipalité de conduire à son enquête.
- Il vous appartient de prouver que vous avez subi un dommage et que celui-ci a été causé par un acte fautif de la Municipalité.
- Selon le type de réclamation, un représentant de la Municipalité ou son assureur pourrait communiquer avec vous au besoin, pour obtenir plus de renseignements dans le cadre de l'analyse de votre dossier.



Service des travaux publics

bdesilets@saint-alexis-des-monts.ca

819-299-3828 poste 2862

NUMÉRO D'URGENCE SEULEMENT  
TRAVAUX PUBLICS

819-996-2049



## Avis - Nouvelle échéance : 30-09-2027 Conformité au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles



**Les propriétaires des piscines installées avant le 1er novembre 2010 bénéficient d'un délai supplémentaire de 2 ans; ils ont désormais jusqu'au 30 septembre 2027 pour assurer la conformité de leurs installations au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.**

**Le Règlement demeure applicable à toutes les piscines installées à partir du 1er novembre 2010.**

Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou démontables, peuvent représenter un risque important de noyade chez les jeunes enfants, surtout lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

La réglementation vise à contrôler l'accès aux piscines par des mesures simples, comme l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité.

**Pour en savoir plus, consultez la page Web du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).**

Communiquez avec la municipalité pour toute demande de permis concernant une piscine ou une installation connexe.

## ABRIS TEMPO

Rappel  
Démontage des abris temporaires



Vous avez jusqu'au 15 mai, date limite, pour retirer votre abri temporaire ainsi que sa structure.

 En cas de non-respect de cette échéance, vous vous exposez à des amendes.

Merci de votre collaboration.

## PERMIS

Avec l'arrivée du printemps, planifiez vos projets de rénovation ou construction !


Ne laissez pas votre projet à la dernière minute. Demandez dès maintenant votre permis auprès du service de l'urbanisme.

Vous pouvez faire votre demande facilement par courriel en complétant le formulaire disponible sur notre site web.

Si vous souhaitez rencontrer un responsable du service de l'urbanisme, il est essentiel de prendre rendez-vous à l'avance.

## AFFICHAGE

La municipalité rappelle que l'installation d'affiches ou de pancartes sur les poteaux d'utilités publiques et sur les arbres est strictement interdite.

-  Merci de ne pas clouer, attacher ou coller de pancartes :
- sur les poteaux électriques ou de télécommunication ;
  - sur les arbres, qu'ils soient situés en bordure de rue ou sur des terrains publics.

Nos poteaux ne sont pas des babillards... et nos arbres préfèrent faire pousser des feuilles plutôt que des affiches! 😊

Service de l'urbanisme

permis@saint-alexis-des-monts.ca

819-299-3828 poste 2845 ou 2846



## Directive sur l'utilisation de l'eau potable : Arrosage des pelouses

Cette directive s'applique aux résidents desservis par le réseau d'aqueduc municipal.

### Périodes d'arrosage des pelouses

- Systèmes d'arrosage automatique : permis uniquement de 3 h à 6 h du matin
- Systèmes d'arrosage mécanique (ex. : tuyaux, arroseurs portatifs) : permis uniquement de 20 h à 23 h

### Jours autorisés selon le dernier chiffre de l'adresse civique



L'arrosage est interdit les samedis et dimanches pour les pelouses.

|            |                           |        |
|------------|---------------------------|--------|
| Lundi :    | adresses se terminant par | 0 ou 1 |
| Mardi :    | adresses se terminant par | 2 ou 3 |
| Mercredi : | adresses se terminant par | 4 ou 5 |
| Jeudi :    | adresses se terminant par | 6 ou 7 |
| Vendredi : | adresses se terminant par | 8 ou 9 |

### Nouvelle pelouse ou nouvel aménagement paysager

L'arrosage est permis tous les jours, aux heures prévues, pour une durée de 15 jours consécutifs, sur présentation d'un certificat d'autorisation délivré par la municipalité.



## Distribution gratuite de jeunes plants d'arbres



### Arrosage manuel – Végétation

L'arrosage manuel (à l'aide d'un boyau muni d'un pistolet d'arrêt automatique ou d'un arrosoir) est permis en tout temps pour :

- ✿ Jardins et potagers ✿
- ✿ Fleurs, jardinières, platebandes ✿
- ✿ Arbres et arbustes ✿



Un résumé des directives sur l'eau potable est présenté ci-dessus; pour consulter l'intégralité du règlement, veuillez visiter le site Web.

**Vendredi 8 mai de 9h à 15h**

**📍 Préal Canadel**

La municipalité, en collaboration avec l'Association forestière de la Vallée de Saint-Maurice et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, est heureuse de vous offrir une distribution gratuite de jeunes plants d'arbres.

La distribution se fera jusqu'à épuisement des stocks. 🌱 Premier arrivé, premier servi !

Venez tôt pour faire le plein de verdure et contribuer à un environnement plus sain !



# L'écocentre arrive bientôt!

Bonne nouvelle! L'écocentre rouvrira ses portes au mois de mai. Encore un petit peu de patience avant de pouvoir vous départir de vos matériaux, résidus verts et objets encombrants de façon responsable!

Préparez votre ménage du printemps... on sera prêts à vous accueillir très bientôt!



## SAMEDI LE 9 MAI 2026

### QUI PEUT UTILISER L'ÉCOCENTRE?

L'écocentre est accessible exclusivement aux :

- Résidents (propriétaires ou locataires)
- Propriétaires non résidents

• Une preuve de résidence est obligatoire : Permis de conduire, compte de taxes ou autre pièce justificative.

• Les commerces et entrepreneurs ne sont pas admis.

### HORAIRE RÉGULIER POUR LA SAISON 2026

#### MARDI AU SAMEDI

- 8h30 à 12h
- 13h à 16h30

#### 606, ROUTE 349

- 819-299-3828  
poste 2870

**POUR UN ÉCOCENTRE EFFICACE ET AGRÉABLE, TRIEZ VOS MATIÈRES AVANT VOTRE ARRIVÉE ET SOYEZ COURTOIS AVEC LE PERSONNEL**

## Changement d'horaire - Collecte du compost

**Depuis le 6 avril dernier, la collecte du compost a lieu chaque semaine.**

Pour toute demande d'information ou pour signaler un problème lié à la collecte du compost ou de la récupération, vous devez communiquer directement avec la compagnie Énercycle, responsable du service de ramassage.

# ENERCYCLE

Valoriser les matières résiduelles de la Mauricie

info@enercycle.ca

819-373-3130

## Collecte du bac brun aux semaines

À partir de la **mi-avril**, selon votre calendrier de collectes.



enercycle.ca/bacbrun

**ENERCYCLE**



Pour les visiteurs, des frais s'appliquent pour la mise à l'eau des embarcations motorisées ainsi que pour le stationnement. Pour connaître les tarifs, veuillez consulter le site Web de la municipalité.

## Envie d'évasion? Le lac Sacacomie vous attend! Ouverture le 9 mai

Canots, kayaks et embarcations motorisées : mise à l'eau gratuite pour les propriétaires et/ou résidents de Saint-Alexis-des-Monts.

Sur place : aire de pique-nique, modules de jeux et paysages à couper le souffle.

### **Accès gratuit (conditions) :**

- Être propriétaire et/ou résident à Saint-Alexis-des-Monts
- Être propriétaire de l'embarcation
- Être présent dans l'embarcation lors de la mise à l'eau
- Obligation de procéder au lavage de l'embarcation avant la mise à l'eau

Une preuve de propriété pourrait être demandée afin de valider l'accès gratuit. (permis ou compte de taxes)

Venez vous laisser charmer par la tranquillité du lac et la beauté de la nature!

## Lavage des embarcations - Saison à venir

Le service de lavage des embarcations offert l'an dernier ne sera pas reconduit sous la même forme cette année.

Le conseil municipal travaille actuellement à la mise en place d'une nouvelle solution afin d'assurer la continuité de ce service pour la prochaine saison. Nous confirmons que le lavage des embarcations aura bien lieu cette année.

De plus amples informations seront communiquées au cours des prochains mois.

Celles-ci seront diffusées via nos réseaux sociaux ainsi que, si possible, dans la prochaine édition du journal municipal.

Nous vous remercions de votre compréhension.





## DÉBUT DES INSCRIPTIONS AU CAMP DE JOUR : LE JEUDI 17 AVRIL À 8H30

Le camp de jour de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts offre aux enfants un été rempli d'activités variées et de moments inoubliables, dans un environnement sécuritaire et encadré. Bouger, créer et se faire de nouveaux amis tout en profitant pleinement de l'été : voilà ce qui attend les enfants du 22 juin au 14 août.

**Les inscriptions se font uniquement sur la plateforme Qidigo, entre le 17 avril à 8 h 30 et le 22 mai à 17 h 30.**

Les places étant limitées, il ne faut donc pas tarder.

Les informations et la procédure d'inscription sont décrites sur le site Internet de la municipalité, dans les sections Activités, loisirs et culture et Camp de jour.

### CRÉEZ VOTRE PROFIL QIDIGO DÈS MAINTENANT!



1- Après avoir téléchargé l'application, créez votre profil ainsi que celui de vos enfants, ou mettez à jour les informations de votre profil existant.

2- Inscrivez vos enfants dès le 17 avril en accédant à votre profil Qidigo : Mon compte → Activités, puis sélectionnez les services dont vous avez besoin.

<https://www.qidigo.com/u/Municipalite-de-Saint-Alexis-des-Monts/activities/session>

\* Les inscriptions se termineront lorsque les places disponibles seront comblées, ou au plus tard le 22 mai.

### NOUVEAU À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

#### Club de soccer pour enfants

Au complexe sportif Aurèle-Plante



Ouvert à tous, filles et garçons de 5 à 13 ans.

Saison du 8 juin au 13 septembre 2026.

**Places limitées - INSCRIPTIONS À PARTIR DU 20 AVRIL.**

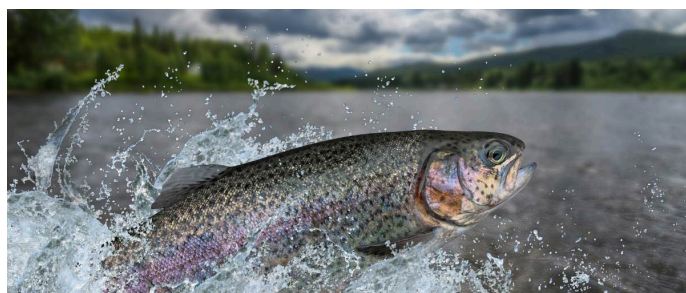
Scannez le code QR pour accéder à notre site  
et vous inscrire en ligne.



Complétez le formulaire d'inscription.

Ensuite, un courriel vous sera envoyé pour finaliser le tout.

Renseignements et informations au  
873-255-4253 ou par courriel à  
[soccersaintalexidesmonts@gmail.com](mailto:soccersaintalexidesmonts@gmail.com)



### La Fête de la pêche du 5 au 7 juin

Pour l'occasion et pour lancer la saison estivale, la municipalitéensemencera le lac Saint-Alexis!

\*Surveillez les réseaux sociaux pour connaître la date exacte

La Fête de la pêche est un événement annuel très attendu, offrant la possibilité de pêcher sans permis pendant quelques jours. Initiée par la Fondation de la faune du Québec, cette célébration a également pour objectif de sensibiliser à la protection des milieux aquatiques tout en favorisant le contact avec la nature.

Service des loisirs

[loisirs@saint-alexis-des-monts.ca](mailto:loisirs@saint-alexis-des-monts.ca)

819-299-3828 poste 2802



COURS DE ZUMBA  
AVEC  
KARINE DUFRESNE  
MARDI 19H - 20H  
A LA  
SALLE COMMUNAUTAIRE

**Il est toujours temps de rejoindre  
la session en cours  
finissant le 9 juin**

**Inscriptions:**

karinedufresne78@gmail.com  
819-609-0620

## BADMINTON et PICKLEBALL reconduit du 5 mai au 3 juin



RÉSERVATION  
NON OBLIGATOIRE

À L'ÉCOLE DES BOISÉS (GYMNASÉ)  
5.00\$ PAYABLE SUR PLACE EN ARGENT COMPTANT

**BADMINTON : MARDI - 18H00 À 19H45**

**PICKLEBALL : MERCREDI - 19H00 À 20H45**

LE PARTICIPANT  
EST RESPONSABLE  
D'APPORTER  
SA RAQUETTE,  
SES VOLANTS  
OU SES BALLE



## VENTE DE GARAGE DU PRINTEMPS SAMEDI le 16 MAI de 9H00 à 15H00 sous le PRÉAU CANADEL

L'unique façon de réserver est  
de se présenter à l'hôtel de ville  
pour signer le formulaire et régler.  
**Date limite le jeudi 14 mai 16h30 !**

PREMIÈRE  
TABLE 10\$  
5\$ chaque table  
supplémentaire



**NOUVEAUTÉ :**  
Faire circuler le vivant  
lors de la vente de garage



Profitez de l'occasion pour échanger  
boutures, graines, semis et plantes.  
Apportez vos surplus et repartez  
avec de nouvelles variétés!  
Aucun achat requis,  
le principe est simple:  
Donnez autant que vous prenez !  
Une table en libre-service sera mise à  
votre disposition pour faciliter les  
échanges dans une ambiance conviviale.  
Bon jardinage!

**RETOUR SUR**

### La cabane à sucre des élus

Quelques images pour illustrer  
le bonheur qu'on a eu  
de se retrouver en si grand nombre  
pour déguster notre  
produit du terroir préféré.  
Merci de votre participation!



**Ton projet est génial!**

**Inscris-toi maintenant**

**au Marché des petits entrepreneurs**

**de l'école Des Boisés**



**Le 6 juin 2026**

**PRÉAU CANADEL**



**PETITSENTREPRENEURS.CA**



**LA GRANDE  
JOURNÉE  
DES PETITS  
ENTREPRENEURS**

**13<sup>e</sup> ÉDITION**



## Axée sur les événements

### Biblio café-rencontre

Des abonnés partagent leur plaisir de lire en parlant de leur livre préféré.

Les prochaines dates sont :

- \* mercredi 22 avril de 14h00 à 15h15
- \* mercredi 27 mai de 18h45 à 20h00



## Une bibliothèque vivante!

### Biblio heure du conte

Le samedi 25 avril à 11h00, les jeunes ...et moins jeunes sont invités à écouter des histoires pendant l'heure du conte et à participer à un atelier bricolage. Devinez quel sera le thème?

## Axée sur les arts

## Biblio exposition

### Mélanie Lacoursière

↳ "Couleurs de vie"

En cours

↳ jusqu'au 30 avril



**Mario Deschênes**  
↳ "Prendre son temps"  
Du 3 au 31 mai

Vernissage :  
Vous êtes invités au vernissage  
dimanche le 3 mai à 14 h

La salle d'exposition est fraîchement repeinte et prête à vous accueillir!  
D'autres expositions sont prévues pour cette année 2026, si vous souhaitez faire partie des exposants, veuillez contacter la responsable de la bibliothèque.

## Axée sur les services



### Biblio internet

Le site internet [www.biblietcie.ca](http://www.biblietcie.ca) permet aux abonnés de consulter le catalogue de la bibliothèque, de faire des réservations, des renouvellements et, à partir du 1er mai, ils pourront faire eux-mêmes leurs demandes de livres en PEB (Prêt Entre Bibliothèques).



### Biblio Facebook

N'hésitez pas à suivre notre page Facebook. Vous y trouverez nos nouvelles, nos événements... Partagez-la avec vos amis. Merci!

[Ma bibliothèque Léopold-Bellemare, j'y vais](#)

Bibliothèque municipale  
[biblio028@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio028@reseaubibliocqlm.qc.ca) | [www.biblietcie.ca](http://www.biblietcie.ca)  
819-299-3828 poste 2821

Mardi : 12 h 30 à 18h  
Mercredi : 9h à 12h / 13h à 20h  
Jeudi : 12 h 30 à 18h  
Samedi : 9h à 12h

Un grand merci à vous pour votre présence, votre soutien et votre bonne humeur.

Jean-Louis Boudou, Monique Chassé, Linda Corbo,  
Lynda Lebrun, Joëlle Pelé.



LA BIBLIOTHÈQUE LÉOPOLD-BELLEMARE DE  
SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

en collaboration avec

*présentent*

conférence



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE  
MRC de Maskinongé



# TRACER SON PROPRE SILLON

***Dre Linda Vincent***

**Radio-oncologue**

**29 avril 2026 – 13h30**

au 105, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-  
des-Monts (à la bibliothèque)



Femme inspirante, Louisevilloise engagée, elle nous partagera son parcours de vie et son tracé professionnel vers l'implantation du département de la radio-oncologie au Centre Hospitalier Universitaire de Trois-Rivières (CHRTR). C'est avec immense fierté que le CAB met en lumière cette femme qui a apporté une dimension unique à sa profession et un apport indispensable au mieux-être des patients.

Inscription avant le 27 avril 2026

819-299-3828 poste 2821 ou [biblio028@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio028@reseaubibliocqlm.qc.ca)



Cette année, nous soulignons **le départ à la retraite** de deux personnes qui ont consacré de nombreuses années de travail au service de la Municipalité.

Par leur engagement, leur professionnalisme et leur dévouement, elles ont contribué au bon fonctionnement de notre organisation.



**37 ans**

**LYNE VINCENT**

37 année de service à la taxation et perception. C'est impressionnant. Une vie professionnelle entière consacrée à son métier, à ses collègues, à son engagement et à sa bienveillance envers les citoyennes et citoyens de la municipalité. Depuis ses débuts en 1988, Lyne a vu la municipalité évoluer, les méthodes se transformer, les équipes changer. Et à travers tout cela, elle a su rester une présence stable, rassurante et lumineuse.

Ce que nous retiendrons d'elle, c'est sa bonne humeur contagieuse, sa franchise sincère et ce sens de l'humour qui a su adoucir bien des journées.

Lyne, c'est bien plus qu'une collègue : c'est une amie, une complice, une personne qui laisse une empreinte profonde dans le cœur de ceux et celles qui ont eu la chance de croiser sa route.

Merci Lyne pour ces 37 années de travail, d'échanges et de souvenirs partagés. Bonne retraite, remplie de bonheur, de rires et de beaux projets.



**8 ans**

**ROGER FRAPPIER**

En 2017, lorsque la municipalité a pris la décision de mettre sur pied un écocentre, Roger a été engagé comme préposé et est devenu l'un des tout premiers employés pionniers de ce beau projet.

Par son engagement et sa collaboration, il a grandement contribué à l'engouement et au succès du site.

En 2022, il a relevé un nouveau défi en obtenant le poste de journalier aux travaux publics.

Toujours prêt à passer à l'action, Roger est reconnu pour sa rapidité d'exécution — quand il entreprend quelque chose, ça doit bouger !

Taquin à ses heures, il a su mettre de la bonne humeur dans nos journées. Toujours souriant, travaillant et dévoué, il laisse sa marque autant par son efficacité que par sa personnalité rassembleuse.

Roger, merci pour ces années d'implication et de dynamisme. Nous te souhaitons une retraite bien méritée, et peut-être encore quelques bonnes blagues !



La Maison de l'Abondance

## MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ

La campagne du **NOËL DU CŒUR** est encore un succès cette année grâce à l'appui exceptionnel de nos généreux donateurs. Nous tenons à exprimer notre plus sincère reconnaissance aux entreprises locales et à nos citoyens tels que :

- ♥ **Marché Lemay Tradition**
- ♥ **Microbrasserie Nouvelle France**
- ♥ **Le Roi de la Patate (avec notre fameuse poutine)**
- ♥ **Député Simon Allaire**
- ♥ **Auberge du Lac-à-l'Eau Claire**
- ♥ **Construction Patrice Bélair Inc.**
- ♥ **Les Chevaliers de Colomb**
- ♥ **Matériaux F.P. - BMR**
- ♥ **Pourvoirie du Lac Blanc**
- ♥ **Gestion BLJ**
- ♥ **Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts**
- ♥ **Dépanneur Beau-Soir Vidéo Loisirs**
- ♥ **Tanneur des Monts**
- ♥ **...Et une trentaine de personne de Saint-Alexis-des-Monts**



Nous vous remercions chaleureusement de votre solidarité et de votre engagement, vous avez apporté du réconfort, de l'espoir et des sourires aux gens dans le besoin durant le temps des Fêtes  
**MERCI**

Pour changer une communauté, il faut y participer!

## FADOQ SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Déjà la fin de saison approche ! Il ne reste que deux mois d'activités avant la pause estivale.

**Le vendredi 17 avril**, joignez-vous à nous pour notre souper mensuel, préparé par Sylvie et Claude. La soirée se poursuivra avec danse et billard dans une ambiance festive.

**Le 23 avril à 13 h 30**, ne manquez pas notre assemblée générale au local de la FADOQ. Bienvenue à tous !

Nous terminerons la saison avec notre dernier souper **le vendredi 8 mai**, préparé par Mme Frigon.

Tous les soupers ont lieu à 17 h 30. Le conseil vous souhaite un merveilleux été !

**Le Stalexique | 18**

fadoq

À la Fadoq de St-Alexis  
c'est l'endroit  
pour s'amuser et avoir  
du plaisir entre amis



**LES CHEVALIERS DE COLOMB  
DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS  
CONSEIL 9829**

Programme des Bourses d'étude des Chevaliers de Colomb de Saint-Alexis des Monts

Le dimanche 15 mars dernier, nous avons procédé à la remise des bourses d'études parrainées par les Chevaliers de Colomb de Saint-Alexis des Monts. Un montant de \$3,625 a été distribué à 27 étudiant(e)s lors de cette 17e remise.

Les récipiendaires des bourses pour cette année sont :

|                     |                         |                   |
|---------------------|-------------------------|-------------------|
| Anthony Allard      | Naomie Allard           | Ludovic Armstrong |
| Malorie Armstrong   | Coralie Beauregard      | Océane Beauregard |
| Simon Béland        | Christopher Collard     | Alexanne Frappier |
| Maude Frappier      | Sarah-Maude Frappier    | Simone Gingras    |
| Dalia Lemay         | Sarah Goudreau          | Mathis Goudreau   |
| Mahélie Lefèbvre    | Laurie Lefèbvre         | Gabriel Lefèbvre  |
| Loic Martin         | Maryli Martin           | Rose-Marie Plante |
| Marie-Soleil Robert | Derek Steven            | Amélie Vallières  |
| Félix Vallières     | Francois-Xavier Lambert | Noémie Wilson     |

Les fonds amassés lors de la tenue de notre tournoi de golf annuel ainsi que les précieuses donations faites par nos commanditaires sont l'unique source de financement de notre programme des Bourses d'étude. Nous tenons d'ailleurs à remercier publiquement nos précieux commanditaires, sans leur support, le Programme serait sérieusement compromis. Ceux-ci sont :

|                                                |                                                 |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Les Marchés Traditions – La famille Lemay      | Matériaux F.P. Inc. - BMR                       |
| Club de l'âge d'or de Saint-Alexis             | Bistro La Tabarouette                           |
| Simon Allaire – Député de Maskinongé           | Dépanneur Beau Soir                             |
| Pharmacie Familiprix – Marie-Claude Carpentier | Autobus Allard Inc.                             |
| Le 1871                                        | Micro-brasserie de la Nouvelle-France           |
| Festival country de Saint-Alexis               | Festival de la truite mouchetée de Saint-Alexis |
| Club de golf de Louiseville                    | Yves Perron – Député Berthier-Maskinongé        |

Nous tenons également à vous inviter à participer à notre 18e édition de notre tournoi de golf annuel qui aura de nouveau lieu au Club de golf de Louiseville, le samedi 4 juillet 2026.

De plus amples informations sont disponibles auprès des organisateurs : Olivier Lemay, Alain Lemay, Michel Guay, Yves Boisvert et Gilles Frappier.

Bien à vous

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Alexis des Monts  
Conseil 9829



LA NATURE D'ALEXIS ; VOTRE ESPACE  
PUR NATURE. LA SANTÉ PAR LA  
RANDONNÉE.

## UN CHANGEMENT À LA PRÉSIDENTIE DE NOTRE COOPÉRATIVE

### HOMMAGE À CLAUDE CORMIER

Nous saluons dans un premier temps le départ de notre président, Claude Cormier, qui a été à la tête de la Nature d'Alexis pendant plus d'une dizaine d'années. Il a contribué pendant tout ce temps au développement de notre coopérative.

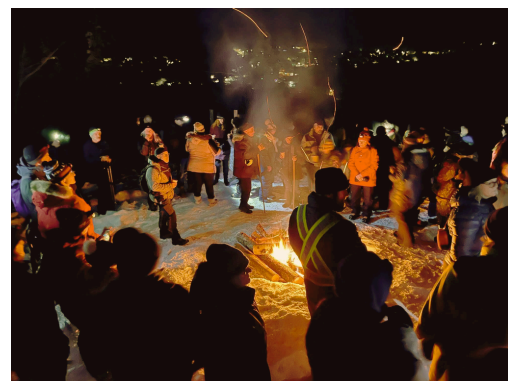
On lui doit beaucoup, notamment, la création de nombreux sentiers dont le Carolus, la Montagne noire, la Chute noire, le Sacacomie. La mise à niveau du sentier Aurèle-Plante au coeur du village, c'était son idée et plus récemment, un sentier de haut niveau qui fait présentement l'objet d'une demande de subvention. La collaboration qu'il a su entretenir avec la Municipalité a facilité le maintien et l'expansion de LNA. La gestion du sentier Tonnerre donnée à notre coopérative est le fruit de ses bonnes relations avec Rando-Québec.

Sous sa présidence, la Nature d'Alexis est passée de deux sentiers en 2013 à une dizaine aujourd'hui couvrant plus de 60 kilomètres. C'est grâce à sa vision du développement et aux bénévoles qu'il a su réunir autour de lui que la coopérative a connu cet essor et cette reconnaissance.

Les membres du Conseil d'administration le remercient chaleureusement pour son engagement et toutes ces années consacrées à rendre nos forêts plus accessibles.

### LE NOUVEAU PRÉSIDENT

Nous en profitons pour saluer la nomination de notre nouveau président, Mario Courchesne qui siège déjà au conseil d'administration. Il vit à Saint-Alexis, est un grand passionné de la nature qu'il respecte tant. Il a démontré les qualités nécessaires pour poursuivre l'œuvre de son prédécesseur. C'est d'ailleurs lui qui a initié la Randonnée aux flambeaux en février dernier, qui fut un gros succès avec plus de quatre vingt personnes. Marcher la nuit dans nos montagnes à la lueur des lampes frontales sous les étoiles c'était magique !



### REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier particulièrement deux bénévoles qui nous ont rendu de fiers services cet hiver. Luc Allard, un citoyen bien connu dans notre village, nous a apporté de longues planches pour construire une passerelle à l'aide de son fardier. Maxime Duguay, de St-Didace, a transporté de l'équipement jusqu'au belvédère sur son VTT à chenillettes. Deux hommes avec un grand cœur !

Gabrielle Ciesielsky

Secrétaire au conseil d'administration



Association Aleximontoise  
des propriétaires  
du Lac-à-la-Perchaude

## Avis de convocation

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

### SAMEDI, LE 2 MAI 2026

Pour tous les membres

Les administrateurs et administratrices de L'Association des Propriétaires du Lac-à-la-Perchaude (AAPLP) convoque les MEMBRES à une assemblée générale extraordinaire. Des décisions très importantes seront adoptées et elles concernent tous les propriétaires riverains et concernés par notre lac.

### IMPORTANT

**SEULS LES MEMBRES EN  
RÈGLE PEUVENT EXERCER  
LEUR DROIT DE PAROLE  
ET DE VOTE  
LORS DE L'ASSEMBLÉE.**

### Pourquoi participer?

- Parce que votre opinion compte.
- Parce que les décisions prises lors de cette assemblée seront appliquées intégralement par le CA.



**2 mai 2026**

Accueil: dès 9h  
Début de l'AGE: 9h45



Salle du conseil de ville

101 rue de l'hôtel-de-ville, Saint-Alexis-des Monts.

### À L'ORDRE DU JOUR

1. Présentation de l'entente avec la famille Michaud
2. Coûts des travaux d'entretien de la digue et du barrage
3. Résolution sur la distribution des coûts d'entretien du lac à la Perchaude
4. Mandat à la famille Michaud pour la réalisation des travaux
5. Modification aux règlements généraux

### Vous n'êtes pas encore membre?



**50\$**

**Pour devenir membre 25-26**

Les adhésions de l'année sont en vigueur jusqu'au 31 août 2026



aaplp@outlook.com  
ou arrivez à 9h!

### Suivez l'association sur Facebook



<https://www.facebook.com/groups/427566871153053>





Saint-Alexis-des-Monts

## Calendrier avril/mai 2026

- Conférence sur l'intelligence artificielle (IA) - (membres seulement)
  - Date : **20 avril 2026**
  - Heure/lieu : **13h30** au 115, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts

*L'IA est à notre portée. Deviendra-t-elle plus intelligente et plus puissante que l'être humain? ... C'est à suivre!*

- Journée Québécoise du Steamé – (ouvert à tous)
  - Date : **6 mai 2026**
  - Heure/lieu : **9h30-11h30** au Préau

*Cette journée se veut amusante et rassembleuse, L'Afeas locale Saint-Alexis-des-Monts sera de la partie avec un quiz et des cadeaux*

*Au plaisir de vous y rencontrer !*

- Élections et bilan à l'AGA (assemblée générale annuelle) – (membres seulement)
  - Date : **18 mai 2026**
  - Heure/lieu : **13h30** au 115, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts

### Devenir membre, pourquoi pas!

Les avantages d'être membre :  
rencontrer des gens intéressants,  
obtenir de l'information sur des  
sujets variés, assister à des  
représentations captivantes,  
participer à diverses activités,  
pratiquer le tissage, le tricot, la  
couture... et plus encore!

**Devenez membre en tout temps :  
Communiquer avec Èverose Giguère au 819.265.2619**

Votre Afeas locale Saint-Alexis-des-Monts



**PASSEPORT 2026**

**EN PRÉVENTE DÈS MAINTENANT 45\$**

**POINT DE VENTE:**

- BUREAU DU FESTIVAL
- PAGE FACEBOOK
- BMR ST-ALEXIS
- DÉPANNEUR BEAU-SOIR
- LE 1871
- COIFFURE ELLE ET LUI
- EN MESSAGE PRIVÉE SUR FACEBOOK

Le Stalexique | 22

## LE SALON DES ARTISANS DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

❁ **À NE PAS MANQUER EN MAI 2026!** ❁

Nous vous invitons à venir rencontrer et encourager nos Artisans lors de ce Salon qui aura lieu le...

samedi **2 mai** 2026 et dimanche **3 mai** 2026  
de **10 h à 16 h**

De **nouveaux Artisans** se sont ajoutés à notre petite famille !

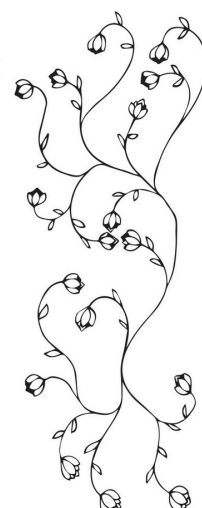
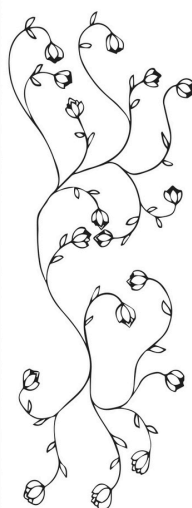
Nous vous attendons et sommes prêt à vous accueillir en grand nombre à la...

### “Place des Aînés”

31, rue Saint-Olivier  
Saint-Alexis-des-Monts

### Pour informations :

Claire ❁ **819 377-2724**  
Josephte ❁ **819 265-4127**



# Vos TRANSPORTS

à partir de Saint-Alexis-des-Monts



Transport sur réservation idéal pour vos rendez-vous. Offre variant selon la disponibilité des véhicules.



Transport par autobus à horaire fixe pour vos déplacements avec Louiseville, Shawinigan et Trois-Rivières.



Transport sur réservation par véhicule adapté pour personne admise.



Abonnez-vous à notre page Facebook



**CTCAM**  
TRANSPORTS COLLECTIFS ET ADAPTÉS  
MRC de Maskinongé

819.840.0603  
ctcmaskinonge.org



## LA JOURNÉE DU STEAMÉ

La **Journée Québécoise du Steamé**, qui a lieu le 6 mai, est une journée festive et rassembleuse lancée par l'humoriste Mathieu Dufour pour célébrer le plaisir de manger un bon hot-dog steamé ensemble.

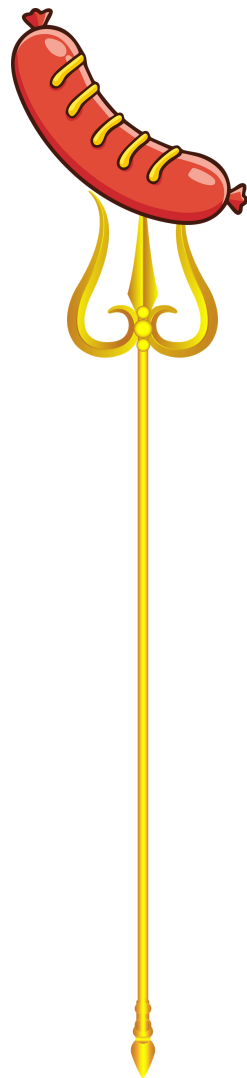
Le casse-croûte le Roi de la Patate a décidé d'embarquer dans l'aventure en organisant un dîner hot-dog et une activité spéciale inspirée de *Fort Boyard* pour les 195 élèves de l'école des Boisés : **L'Ultime Défi Hot-Dog**. De plus, la compagnie Lafleur offre la chance de gagner les essentiels pour notre party steamé ainsi que la visite de Mathieu Dufour pour mettre le feu à l'ambiance ! Notre candidature est envoyée, croisons-nous les doigts !

Plusieurs entreprises et organismes de Saint-Alexis-des-Monts se joignent à l'événement en proposant des défis auxquels les jeunes prendront part. Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur la précieuse collaboration de l'école des Boisés, de la municipalité, sans oublier nos nombreux bénévoles et commanditaires qui contribueront au succès de l'événement.

Pour faire briller Saint-Alexis-des-Monts, l'événement sera filmé par drone et un montage photo de l'activité sera réalisé afin d'être partagé sur les réseaux sociaux.

Si vous êtes curieux de découvrir ce que nous avons préparé pour les jeunes de la communauté, vous êtes les bienvenus à cette activité rassembleuse qui promet rires, surprises et beaucoup de plaisir !

**Au bonheur de vous voir le 6 mai dès 10 h au préau Canadel !**



### HORAIRE DES BUREAUX :

Lundi au jeudi : 8h30 à midi et de 13h à 16h30  
Vendredi : 9h à midi

"Axé sur  
le bonheur"



101, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Saint-Alexis-des-Monts, (Québec) J0K 1V0  
Téléphone : 819-299-3828 | Télécopieur : 819-265-2481  
Courriel : info@saint-alexis-des-monts.ca



**SAINT-ALEXIS-DES-MONTS.CA**

<https://www.facebook.com/SaintAlexisdesMonts>